

CARTE D'IDENTITÉ DE PLUS DE DIX ANS PRUDENCE !

Category: [Justice, police](#)

Tag: [Insolite](#)



Depuis 2014, une carte d'identité a vu passer sa durée de validité de 10 à 15 ans.

Ce changement juridique semble anodin sauf si vous voyagez à l'étranger. Certains pays exigent en effet une carte d'identité valide et donc non prorogée de 10 à 15 ans. Vous risquez donc d'être refoulé à l'entrée du pays. Vous avez donc tout intérêt à vous renseigner bien avant le départ vu le laps de temps nécessaire pour en obtenir une autre.

Nous publions une fiche de [service-public.fr](#) : [Carte d'identité de plus de 10 ans : attention tous les pays ne l'acceptent pas](#)

Toutefois, une précision doit être apportée. Si vous partez dans le cadre d'un voyage avec forfait, l'agence de voyage doit vérifier que tous vos papiers sont en règle. A défaut, elle commet une faute professionnelle comme l'a rappelé à de multiples reprises la Cour de Cassation.

